

FACTURE N° 5120392

N/REF : 26/11/2025 16H31 C:024888 I:36191

V/Email reçu le Mercredi 26/11/2025 à 16H31

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 88 BERRAIT
88 COURS BERRIAT
38100 GRENOBLE

Fontaine, le 22 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 88 BERRIAT - LGT DE MME MARTIN AU 5E ETAGE - TEL*07 81 11 87 82*

MOTIF : INTERVENIR POUR DES INFILTRATIONS AU MUR COTÉ GAINÉ TECHNIQUE DE
L'IMMEUBLE ET MOISSISSURES

Donneur d'ordre : M. B DAY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 16/12/2025 A 16H30:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME MARTIN AU 5EME ETAGE
CONTROLE DU LOGEMENT
CONSTAT: IL N'Y A PAS DE FUITE DETECTEE MAIS TRACE DE MOISSISSURE
PRISE DU TAUX D'HUMIDITE: 0% - PAS DE TRACE D'INFILTRATION
PREVOIR LE CONTROLE DU TOIT PAR ETANCHEUR
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 20/12/25 à 12H32 M. B DAY

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

FACTURE N° 5120392

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 16/12	1	73,82		110,73
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT		
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					179,30
T.V.A. a 10,00%					17,93
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>197,23</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN